



# Conseil d'établissement 2020-2021

Procès-verbal

Le 27 octobre 2020 - 19 h

ÉCOLE SACRÉ-COEUR- La Pocatière

<b>Sont présents :</b>	Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Valérie Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>
	Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Émilie Laurendeau	<input checked="" type="checkbox"/>
	Lucien Briand	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie Racine	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>
	Gabriel Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>
	Séverine Batty	<input checked="" type="checkbox"/>	Samantha Jalbert, invité	<input checked="" type="checkbox"/>
	Laurence Lepage	<input checked="" type="checkbox"/>	Hélène Arsenault	<input type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	<b>Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)</b>	Mme Nathalie Racine accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19 h.	
2.	<b>Nomination secrétaire de rencontre</b>  C.É. # 20-21-63	Mme Laurence Lepage est nommée comme secrétaire de la rencontre.	Il est proposé par Mme Sophie Duguay  secondé par Mme Valérie Bélanger  et résolu :  Que Mme Laurence Lepage agira à titre de secrétaire pour cette rencontre  <b>ADOPTÉ à l'unanimité</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>		<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>PROPOSEUR ET SECONDEUR</b>
<b>3.</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>  <b>C.É. # 20-21-64</b>	Mme Nathalie Racine fait la lecture de l'ordre du jour.	Il est proposé par M. Lucien Briand  Secondé par Mme Chantale Bélanger  et résolu :  Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
<b>4.</b>	<b>Lecture et adoption du compte rendu du 9 septembre 2020 (Document 1)</b>  <b>C.É. # 20-21-65</b>	Tous les membres ont reçu une copie du compte-rendu de la rencontre du 9 septembre 2020 et ont pu en faire la lecture au préalable.	Il est proposé par M. Lucien Briand  secondé par Mme Chantale Bélanger  et résolu :  Que le compte rendu du 9 septembre 2020 est adopté tel quel  <b>ADOPTÉ à l'unanimité</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>		<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>PROPOSEUR ET SECONDEUR</b>
5.	<b>Suivi au compte rendu (Document 'Menu')</b>	<p>Concernant le dossier des repas chauds servis les midis au service de garde, Mme Nathalie Racine fait mention des points importants concernant le fonctionnement du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La prise de commandes se fera sans contact, soit en ligne ou par téléphone.</li> <li>-Le service des repas se fera également sans contact; les repas seront emballés individuellement dans des contenants et ceux-ci seront renvoyés au traiteur pour être lavé.</li> <li>-L'argent ne transitera pas par le service de garde.</li> </ul>	
6.	<b>Information Normes et modalités (art. 84 LIP) (Document 2)</b>	<p>La 1re communication du 15 octobre est reportée jusqu'au 20 novembre. À l'école, la 1re communication sera envoyée le 29 octobre. Par la suite, les titulaires auront jusqu'au 20 novembre pour contacter les parents individuellement par téléphone ou virtuellement.</p> <p>Cette année, il y aura deux bulletins. Les enseignants auront jusqu'au 22 janvier pour produire le premier, ainsi que jusqu'au 10 juillet pour le second bulletin. La 2e rencontre de parents pourra s'effectuer jusqu'au 22 avril (possibilité de la faire à la mi-mars).</p> <p>Aussi, il y aura des examens du ministère en 4e et 6e années comme par le passé, mais celles-ci compteront pour 10 % et seront plus courtes.</p> <p>Cette nouvelle est positive pour les élèves en rattrapage scolaire. Pour ce qui est de la grille des normes et modalités, nous attendons des précisions ministérielles pour la compléter.</p>	Informations
7.	<b>Formation des membres du CÉ (art. 53 et 459,5 LIP) (Document 3)</b>	<p>Le ministère informe que les nouveaux membres du CÉ devront suivre une formation. Des capsules vidéo ainsi qu'un document PDF sont mis à la disposition de ces derniers.</p> <p>Mme Nathalie Racine offrira de l'accompagnement à Laurence Lepage, nouvellement membre du CÉ.</p>	Informations

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		Des capsules seront envoyées aux membres à titre de « rafraichissement ».	
8.	<b>Cour d'école</b>	<p>Mme Nathalie Racine explique qu'il y a un budget alloué par le ministère pour la cour d'école. Le montant pourrait couvrir des réparations, de l'organisation, de l'animation, etc. Un guide venant du ministère sera bientôt disponible pour obtenir plus d'informations. Par exemple, il y a la clôture du secteur préscolaire qui sera à mettre en place ainsi que les aires de jeux de ce secteur qui pourraient être délimiter. De plus, les aires de jeux se trouvant sur le stationnement des autobus ne sont pratiquement plus utilisés, seulement 2 groupes de 6 années s'en servent pour le moment.</p> <p>Discussion quant à un organisme de la ville, le Groupe Verdire, qui a pour but de faire un circuit d'agriculture dans la ville. Il y a eu une collaboration avec les milieux scolaires de La Pocatière. Ceux-ci devaient écrire un texte pour expliquer la couleur de l'agriculture à l'école.</p> <p>Concernant le projet de « deck hockey », aucune décision n'a été prise à ce jour. L'école a envoyé une lettre au Centre de services scolaire dans le but de faire cheminer les démarches pour créer son propre terrain ou pour collaborer à celui de la ville.</p>	Informations
9.	<b>Présentation des services complémentaires (art. 88 LIP) (Document 4)</b>	<p>Nous avons un ajout de 70 % comblé par une 3e orthopédagogue à l'école, qui répond aux besoins spécifiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage.</p> <p>Du temps de TES et PEH a été ajouté à la base donnée par les services éducatifs via les budgets de l'école.</p> <p>Il est aussi important de mentionner que Mme Katia Villeneuve, technicienne en travail social a entre autres comme mandat de communiquer avec les parents dans certaines situations qui nécessitent un suivi.</p> <p>De plus, la conseillère en orientation de l'école secondaire pourrait venir à l'école afin de présenter des ateliers aux élèves.</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
10.	<p><b>Approbation des activités parascolaires</b></p> <p>C.É. # 20-21-66</p>	<p>Les membres ont reçu par courriel l'éventail des choix d'activités parascolaires de l'année. À la suite de discussions, il a été retenu que le choix d'activités pourrait être élargi; par exemple, plus de choix d'activités artistiques. Évidemment, en raison de la situation actuelle, les ressources sont limitées car on ne peut faire entrer des gens de l'extérieur du Centre de services scolaire et peu de locaux sont disponibles.</p> <p>Concernant l'activité de la chorale, la pertinence d'ajouter des coûts pour la surveillance sera à réévaluer à la suite du congé des fêtes. Pour l'instant, il n'y aura pas d'autres frais.</p>	<p>Il est proposé par Mme Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Mme Valérie Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'éventail de choix des activités parascolaires soit élargi si la situation le permet, et les coûts de l'activité de la chorale demeurent tel quel.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>
11.	<p><b>Approbation des activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou de déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)</b></p> <p>C.É. # 20-21-67</p>	<p>Les cours de patins pour tous les élèves des classes de 2<sup>e</sup> année sont acceptés, et se dérouleront le 3 novembre, ainsi que les 10, 18 et 13 décembre 2020.</p> <p>Aussi, l'activité d'initiation aux techniques de nage pour tous les élèves de 3<sup>e</sup> année se déroulera le 28 avril, ainsi que les 5, 13, 20 et 28 mai 2021.</p>	<p>Il est proposé par Mme Séverine Batty</p> <p>secondé par M. Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les activités de patins et de natation auront lieu aux dates mentionnées.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
12.	<b>Répartition du budget</b>	Le budget est maintenant de 1 100 \$ ; À mettre à l'ordre du jour du prochain conseil afin d'en discuter davantage.	
13.	<b>Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75.1 LIP) (Document 5)</b>  C.É. # 20-21-68	Mme Nathalie Racine présente les documents du plan d'action contre l'intimidation. Celui-ci a été mis à jour selon les données du sondage de l'école, qui a été effectué en 2019.  Voici quelques changements apportés :  -Moyens pour favoriser la collaboration des parents; offre de formation en ligne pour ceux-ci sous forme d'ateliers (à suivre au prochain conseil);  -Conseil d'élèves réinventé;  -Vœux de bonne année par TEAMS effectués par Mme Nathalie afin de faire un rappel de la bienveillance.	Il est proposé par Mme Marie-Claude Lebel  secondé par Mme Sévérine Batty  et résolu :  Que les changements énoncés ont été apportés au Plan de lutte contre l'intimidation  <b>ADOPTÉ à l'unanimité</b>
14.	<b>Couleur école pour 2021-2022 (art. 78.1 LIP)</b>	Une discussion est ouverte sur la couleur qui pourrait être donnée à notre école en considérant que l'anglais enrichi ne sera plus un automatisme en 2021-2022.  Le souci de maintenir les acquis actuels est là au niveau de l'anglais, voire de l'intensifier, ce qui toutefois ne servirait pas l'ensemble de nos élèves. L'idée d'offrir aussi des cours d'espagnol a été suggérée et pourra être intéressante si la couleur de l'école est en faveur des langues. Présentement, nous n'avons pas idée du budget qui sera disponible pour notre école. L'équipe-école sera aussi consulté sur cet aspect dans les prochains jours.	

<b>SUJET À DISCUTER</b>		<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>PROPOSEUR ET SECONDEUR</b>
<b>15.</b>	<b>Informations</b>	<p><b>15.1</b> Des membres du personnel de l'école :</p> <p>La 1<sup>re</sup> communication s'effectuera le 29 octobre et les rencontres de parents s'échelonneront jusqu'au 20 novembre.</p> <p>Un concours aura lieu dans le cadre des festivités de l'Halloween. La classe ayant la plus belle porte décorée aura une récompense sucrée.</p> <p>Nous avons noté une belle participation des élèves aux récréations animés comportant un (1) nouveau jeu par semaine, et un système de renforcement avec les 4 maisons d'Harry Potter a été mis en place. Les points s'accumulent selon la participation des élèves. Il y a aussi des diplômes qui sont donnés pour les bons comportements.</p> <p>Discussion concernant les spectacles sur la webdiffusion.</p> <p><b>15.2</b> Du comité de parents :</p> <p>Un nouveau président a été élu le 29 septembre; il s'agit de M. Dany Dupuis. Deux rencontres d'assemblées générales ont eu lieu jusqu'à présent.</p> <p><b>15.3</b> Service de garde :</p> <p>La journée pédagogique du 13 novembre prochain sera sous le thème des Premières nations.</p> <p><b>15.4</b> De l'OPP :</p> <p>Pas de nouveauté pour l'instant car les visites externes ne sont toujours pas permises à l'école.</p> <p>Il sera cependant permis de distribuer nos sucreries glacées lors de la journée de l'Halloween, le vendredi 31 octobre 2020.</p> <p>Aide pour lacer les lacets des patins des élèves en 2<sup>e</sup> année.</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>15.5 Du trésorier</p> <p>Il n'y a aucune nouvelle dépense.</p> <p>15.5 Correspondance :</p> <p>Le document du conseil supérieur "Bien être de l'enfant à l'école" a été remis au président, M. Gabriel Hudon.</p>	
16.	<b>Affaires nouvelles</b>	Rien n'a été mentionné.	
17.	<b>Parole au public</b>	Aucune question et/ou ajout n'a été mentionné.	
18.	<p><b>Levée de l'assemblée</b></p> <p><b>C.É. # 20-21-69</b></p>	L'assemblée est levée à 21h00.	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,</p> <p>il est proposé par Mme Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Mme Samantha Jalbert</p> <p>et résolu :</p> <p>Que la séance soit levée.</p> <p><b>ADOPTÉE à l'unanimité</b></p>



Nathalie Racine, directrice



Gabriel Hudon, président